



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

METRO ANNONCE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2019

(Montréal, le 29 janvier 2019) - METRO INC. (TSX : MRU) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2019, clos le 22 décembre 2018.

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2019

- Chiffre d'affaires de 3 977,7 millions \$, en hausse de 27,8 % et de 3,5 % en excluant le Groupe Jean Coutu
- Chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables en hausse de 3,2 %
- Chiffre d'affaires des pharmacies comparables en hausse de 1,5 %
- Bénéfice net de 203,1 millions \$, en baisse de 84,4 %
- Bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 172,2 millions \$, en hausse de 35,9 %
- Bénéfice net dilué par action de 0,79 \$ en baisse de 86,1 %
- Bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,67 \$ en hausse de 21,8 %
- Synergies de 10,7 millions \$ reliées à l'acquisition du Groupe Jean Coutu, pour une valeur annualisée de 28 millions \$
- Dividende par action déclaré de 0,20 \$, en hausse de 11,1 %

	2019	%	2018	%	Variation (%)
(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)	12 semaines		12 semaines		
Chiffre d'affaires	3 977,7	100,0	3 111,8	100,0	27,8
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées	320,6	8,1	217,8	7,0	47,2
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté ⁽²⁾	313,2	7,9	231,2	7,4	35,5
Bénéfice net	203,1	5,1	1 299,1	41,7	(84,4)
Bénéfice net dilué par action	0,79	—	5,67	—	(86,1)
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	172,2	4,3	126,7	4,1	35,9
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	0,67	—	0,55	—	21,8

MESSAGE DU PRÉSIDENT

« Nous sommes très satisfaits des résultats du premier trimestre, qui reflètent une bonne exécution de nos plans d'affaires et le succès du regroupement avec le Groupe Jean Coutu jusqu'à maintenant. Dans un marché toujours aussi concurrentiel, nous sommes en bonne position pour répondre aux attentes élevées de nos clients, afin de continuer⁽³⁾ de créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires », a déclaré Eric R. La Flèche, président et chef de la direction.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2019

L'acquisition de Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. (« Groupe Jean Coutu ») a été complétée le 11 mai 2018 et les résultats ont été consolidés à ceux de la Société à compter de cette date. Les résultats du premier trimestre de 2018 présentés ici à titre comparatif ne comprenaient donc pas les résultats du Groupe Jean Coutu. De plus, les résultats du premier trimestre de 2018 comprenaient des gains importants suite à la disposition de notre participation dans Alimentation Couche-Tard (ACT).

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de 2019 a atteint 3 977,7 millions \$ comparativement à 3 111,8 millions \$ au premier trimestre de 2018, une hausse de 27,8 %. En excluant 757,1 millions \$ provenant du Groupe Jean Coutu du chiffre d'affaires de 2019, l'augmentation a été de 3,5 %. Au premier trimestre, le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 3,2 % et notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 1,8 %. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 1,5 %, soit 0,8 % pour les médicaments d'ordonnance (2,2 % pour le nombre de prescriptions) et 2,0 % pour les produits de la section commerciale.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS AUX ENTREPRISES ASSOCIÉES

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts, l'amortissement, la quote-part des résultats et les gains sur disposition liés à des participations dans des entreprises associées ainsi que le gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées du premier trimestre de 2019 a été de 320,6 millions \$ ou 8,1 % du chiffre d'affaires comparativement à 217,8 millions \$ ou 7,0 % du chiffre d'affaires pour le même trimestre de l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre de 2019, nous nous sommes dessaisis de 5 pharmacies et réalisé un gain de 7,4 millions \$ tandis qu'au premier trimestre de 2018, nous avons enregistré des charges de 11,4 millions \$ pour la modernisation de notre réseau de distribution et de 2,0 millions \$ relativement à l'acquisition du Groupe Jean Coutu. En excluant ces éléments, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté⁽²⁾ du premier trimestre de 2019 a été de 313,2 millions \$ ou 7,9 % du chiffre d'affaires, comparativement à 231,2 millions \$ ou 7,4 % pour le trimestre correspondant de 2018. Pour le premier trimestre de 2019, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté⁽²⁾, excluant le Groupe Jean Coutu, a été de 226,3 millions \$ ou 7,0 % du chiffre d'affaires, comparativement à 231,2 millions \$ ou 7,4 % pour le trimestre correspondant de 2018. Cette variation est principalement attribuable à la hausse du salaire minimum, particulièrement en Ontario, ainsi qu'à des gains immobiliers réalisés en 2018.

Au cours du premier trimestre de 2019, des synergies de 10,7 millions \$ ont été réalisées, et nous avons à ce jour généré une valeur annualisée de 28,0 millions \$⁽³⁾.

Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées (BO)⁽²⁾

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	12 semaines / Exercices financiers					
	2019			2018		
	BO	Chiffre d'affaires	(%)	BO	Chiffre d'affaires	(%)
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées	320,6	3 977,7	8,1	217,8	3 111,8	7,0
Gain sur le dessaisissement de pharmacies	(7,4)			—		
Charges liées à l'acquisition d'entreprise	—			2,0		
Charges liées à la modernisation du réseau de distribution	—			11,4		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté⁽²⁾	313,2	3 977,7	7,9	231,2	3 111,8	7,4
Bénéfice opérationnel avant amortissement du Groupe Jean Coutu	86,9	757,1		—	—	
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté⁽²⁾, excluant le Groupe Jean Coutu	226,3	3 220,6	7,0	231,2	3 111,8	7,4

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Notre taux de marge brute a été de 19,4 % pour le premier trimestre de 2019 comparativement à 19,5 % pour le trimestre correspondant de 2018.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 11,3 % au premier trimestre de 2019 comparativement à 12,5 % pour le même trimestre de 2018. En excluant du premier trimestre de 2019 le gain de 7,4 millions \$ sur le dessaisissement de pharmacies, ainsi que du premier trimestre de 2018, les charges de 2,0 millions \$ liées à l'acquisition d'entreprise et les charges de 11,4 millions \$ liées à la modernisation du réseau de distribution, le pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 11,5 % au premier trimestre de 2019 comparativement à 12,1 % pour le trimestre correspondant de 2018. Cette variation est attribuable au regroupement avec le Groupe Jean Coutu, diminuée par la hausse du salaire minimum, particulièrement en Ontario.

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

La dépense d'amortissement pour le premier trimestre 2019 a été de 63,7 millions \$ comparativement à 46,9 millions \$ pour la période correspondante de 2018. L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu s'est élevé à 9,0 millions \$ pour le premier trimestre de 2019.

Les frais financiers nets ont été de 24,0 millions \$ au premier trimestre de 2019 comparativement à 12,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an dernier. Cette hausse est principalement attribuable aux billets émis pour l'acquisition du Groupe Jean Coutu.

QUOTE-PART DES RÉSULTATS ET GAIN SUR LA DISPOSITION DE PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET GAIN SUR RÉÉVALUATION ET DISPOSITION D'UN PLACEMENT À LA JUSTE VALEUR

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, la Société a procédé à la disposition de sa participation dans Colo-D Inc., une entreprise associée présentée dans les autres éléments d'actifs, pour une considération totale en espèces de 58,0 millions \$. Un gain avant impôts de 35,4 millions \$ sur la disposition de cette participation a été enregistré aux résultats.

Au cours du premier trimestre de 2018, en vue de financer en partie l'acquisition du Groupe Jean Coutu, nous avons disposé de la majorité de notre participation dans ACT et réalisé un gain de 1 107,4 millions \$. Cette disposition a entraîné la perte de l'influence notable de la Société sur ACT. Par conséquent, le placement a été réévalué à la juste valeur et la Société a enregistré un gain sur la réévaluation de 225,6 millions \$ au bénéfice net. Au quatrième trimestre de l'exercice 2018, nous avons disposé de la majorité de ce placement à la juste valeur et avons signé une entente d'opération à terme auprès d'une institution financière pour disposer des actions restantes. La disposition a été finalisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2019 et la réévaluation finale du passif financier a entraîné un gain de 1,5 million \$ enregistré au bénéfice net.

Aucune quote-part dans les résultats d'une entreprise associée n'a été enregistrée au premier trimestre de l'exercice 2019 comparativement à une quote-part de 30,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 66,7 millions \$ au premier trimestre de 2019 avec un taux d'imposition effectif de 24,7 % comparativement à 223,3 millions \$ et 14,7 % au premier trimestre de 2018. Le gain sur la disposition de la majorité de notre participation dans ACT et le gain sur la réévaluation et la disposition du placement à la juste valeur explique le faible taux effectif en 2018.

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ⁽¹⁾

Le bénéfice net du premier trimestre de 2019 a été de 203,1 millions \$ comparativement à 1 299,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2018, soit une baisse de 84,4 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,79 \$ par rapport à 5,67 \$ au trimestre précédent, en baisse de 86,1 %. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du premier trimestre de 2019 a été de 172,2 millions \$ comparativement au bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 126,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2018 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,67 \$ comparativement à 0,55 \$, soit des augmentations de 35,9 % et 21,8 % respectivement.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Ajustements au bénéfice net⁽¹⁾

	12 semaines / Exercices financiers					
	2019		2018		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	203,1	0,79	1 299,1	5,67	(84,4)	(86,1)
Gain sur le dessaisissement de pharmacies, net d'impôts	(5,4)		—			
Charges liées à l'acquisition d'entreprise, nettes d'impôts	—		1,5			
Charges liées à la modernisation du réseau de distribution, nettes d'impôts	—		8,4			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	6,6		—			
Revenus sur les placements temporaires et les dépôts en garantie liés à l'acquisition d'entreprise, nets d'impôts	—		(3,9)			
Intérêts sur les billets émis liés à l'acquisition d'entreprise, nets d'impôts	—		1,6			
Frais financiers sur le solde à payer relativement au rachat des participations minoritaires, nets d'impôts	—		1,3			
Gain sur la disposition de participations dans des entreprises associées, net d'impôts	(31,0)		(958,9)			
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, net d'impôts	(1,1)		(195,7)			
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée, nette d'impôts	—		(26,7)			
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾	172,2	0,67	126,7	0,55	35,9	21,8

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités présentement en vigueur permet à la Société de racheter jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires entre le 23 novembre 2018 et le 22 novembre 2019. Au 18 janvier 2019, aucune action n'avait été rachetée.

DIVIDENDES

Le 28 janvier 2019, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action ordinaire payable le 12 mars 2019, soit une hausse de 11,1 % par rapport au dividende déclaré au même trimestre de l'exercice précédent.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « continuer », « annualiser » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2019.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. L'arrivée d'un nouveau concurrent est un exemple de ceux décrits à la rubrique « Gestion des risques » du rapport annuel 2018 qui pourraient influencer sur la réalisation de ces déclarations. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures du bénéfice non conformes aux IFRS. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS AUX ENTREPRISES ASSOCIÉES AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION AJUSTÉ

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net dilué par action ajusté sont des mesures du bénéfice excluant l'incidence de certains éléments qui doivent être comptabilisés en vertu des IFRS. Il s'agit de mesures non conformes aux IFRS. Nous sommes d'avis que les lecteurs d'états financiers sont mieux informés des résultats d'exploitation de la période courante et de la période correspondante de l'exercice précédent en présentant les résultats sans ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance de la Société. Ainsi, les lecteurs d'états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances sur une base comparative, d'évaluer la performance financière de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir. L'exclusion de certains éléments des mesures du bénéfice ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement non récurrents.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Les analystes financiers et les investisseurs institutionnels sont invités à participer à la conférence téléphonique portant sur les résultats du **premier trimestre 2019** qui aura lieu **aujourd'hui, le 29 janvier 2019, à 13 h 30 (HNE)**. Pour accéder à la conférence, le numéro de téléphone à composer est le (647) 427-7450 ou 1 (888) 231-8191. Les journalistes et le public investisseur pourront y accéder en mode écoute seulement.

Avis aux lecteurs : Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ainsi que le rapport de gestion du premier trimestre 2019 de METRO INC. sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.metro.ca - Site corporatif - Relations avec les investisseurs - Résultats trimestriels 2019 - Premier trimestre 2019.

(30)

Source : METRO INC.

Renseignements : François Thibault
Vice-président exécutif,
chef de la direction financière et trésorier
Tél. : (514) 643-1003

**Service des relations
avec les investisseurs :** Tél. : (514) 643-1000
www.metro.ca

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »